PARIS (MPE-Média) – Les industriels de l'acier, des mines et des métaux non ferreux affrontent une conjoncture difficile, comparée à une « tempête » par le Président de l'Alliance Minerais Minéraux Métaux Philippe Darmayan lors des vœux d'A3M à ses adhérents et contacts. Détails.



« Nous sommes dans la tempête. La situation de la sidérurgie française est critique », a déclaré le Pdt d'A3M, également Pdt de l'Alliance pour l'Industrie du Futur, Pdt d'ArcelorMittal France Philippe Darmayan lors des vœux d'A3M pour 2016, en présence de nombreuses personnalités de l'industrie des métaux, du recyclage, des activités minières amont et/ou connexes et du nouveau Préfet en charge des questions économiques pour l'Ile-de-France M. Yannick Imbert.

Exposant le contexte global, le Pdt d'A3M demande aux pouvoirs publics français et européens d'agir pour mieux protéger leurs marchés fragilisés par l'irruption massive de produits métalliques vendus à des prix discounts : « La Chine a produit 300Mt de surcapacités l'an dernier, dont 110Mt ont été exportées en Europe, soit une hausse de 25% des exportations chinoises en 2015 », a expliqué M. Darmayan.

« L'arrêt des investissements dans le secteur pétrolier et parapétrolier affecte déjà un bon nombre d'entreprises - clientes des aciéristes », a-t-il précisé.

« Nous sommes en situation de défense secteur par secteur et devrons lancer des actions fortes et précises à Bruxelles et à Paris pour obtenir de Bruxelles un monitoring des prix », a déclaré le Pdt d'A3M.

Rude bataille à mener à Bruxelles

Egalement président du Groupement des Fédérations Industrielles (GFI), M. Darmayan voit un autre danger poindre à l'horizon : « La 2e série d'actions à mener cette année concerne l'accession prévue fin 2016 de la Chine au statut d'économie de marché : il y a une rude bataille à mener à Bruxelles pour amener les chinois à revoir leur business model afin de respecter les règles de la concurrence édictées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) », a-t-il précisé.

La question étant de savoir comment les industriels français et leurs pairs européens peuvent faire face à cette situation : « En attendant il nous faudra revoir les frais fixes, réduire la voilure, soutenir les entreprises en souffrance », a ajouté M. Darmayan.

De son côté, la co-Présidente d'A3M Catherine Tissot-Colle a évoqué le caractère ambigü et couteux pour les entreprises de la récente qualification de « minerais de conflits – issu de zone de conflits » introduite en mars 2015 par la Commission européenne et en mai dernier par les eurodéputés, obligation qui concerne déjà plus de 850 000 entreprises européennes utilisatrices d'étain, de tungstène, de tantale et d'or et leur impose de faire certifier le caractère « responsable », éthique et respectueux des droits de l'homme de leur chaîne d'approvisionnement par des tiers indépendants*.

"Minerais de conflits"

« Il est essentiel de mieux préciser ce que veut dire minerai issu de zone de conflit », a déclaré Mme Tissot-Colle, par ailleurs responsable de la communication du groupe français minier Eramet.

La co-pdte d'A3M a également évoqué « la COP 21 et son joli succès diplomatique mais chargé de points d'attention énormes à suivre » ainsi que les « nombreux mythes qui tournent autour de la transition énergétique et du climat : nous sommes et resterons encore longtemps des pyrométallurgistes, donc émetteurs de gaz à effet de serre même fortement réduits en quantité, nous devrons donc suivre de près la révision de la directive européenne des Emission Trading

System (ETS)** ».

« Ill n'y a pas de transition énergétique sans métaux et nous savons que l'économie circulaire doit d'abord être rentable pour être durable », a souligné Mme Tissot-Colle qui appelle pour ces sujets comme pour la refonte encore en cours du Code minier « une année de concrétisations ».

Christophe Journet

* **http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=JOIN:2014:0008:FIN:FR:PDF**

** **http://ec.europa.eu/clima/policies/ets/index_en.htm**

Voir aussi sur :

http://www.a3m-asso.fr/home.asp

http://www.acier.org

http://fedem.fr




ADHEREZ A L'ANNÉE À MPE-MEDIA
ET GAGNEZ 50% SUR TOUS NOS EVENEMENTS :
MATINÉES PLASTIQUES LE 5 AVRIL, ACIER LE 22 JUIN
AU COEUR DES MATIÈRES PREMIERES ET DES ENER
"S'INFORMER, C'EST CHOISIR MPE-MEDIA"
Renseignements : contact@mpe-media.com
www.mpe-media.com
MPE M